

# apl

INFORMATIONS  
REGIONALES

n° 13 - 9 Janv 2F

## Le Pellerin : ÇA CONTINUE



# SOMMAIRE

## NUCLEAIRE

Les gendarmes à côté de leurs pompes..... P. 3.

## OUVRIERS

Un mort aux forges de Basse Indre..... P. 5  
Victoire à Laving-Glaces..... P. 6

## QUARTIERS

GAMIN : fiché ! ..... P. 7  
HLM Blues..... P. 9  
Bataille pour un trou..... P. 11  
Femmes accouchement..... P. 13

## ARMEE

Un vélo pour chaque soldat..... P. 14  
Alain Haie déserteur..... P. 15  
Renvois de livrets, procès..... P. 16  
Victime des stages commando..... P. 17

## PAYSANS

Pas de prêt du Crédit Agricole..... P. 18  
Pas de taxe sur le lait..... P. 19  
Exploitation ... agricole..... P. 20

## CULTURE

L'école en breton..... P. 21  
Semaine Ar Falz..... P. 21  
Concert Jazz : Clifton Chenier..... P. 22

## INFORMATION

La Hune, c'est difficile..... P. 23

# CALENDRIER

## Mercredi 11 janvier

- Réunion pour la formation d'un comité de soutien ECOLOGIE 44 à 20 H 30 au Foyer des Jeunes Travailleurs bd V. Gache à Beaulieu.

- Réunion pour une maternelle en LANGUE BRETONNE (voir P. 21)

## Jeudi 12 janvier

Réunion des INORGANISES (20 H 30 ?) à la Fraternité Protestante 3 rue A. Duchaffault Nantes (ceux qui ne peuvent pas venir écrivent à l'APL).

## Vendredi 13 janvier

- Procès d'un INSOU MIS à Rennes (voir P. 16)

- GALA de victoire LAVING-GLACES 20 H 30 à Rezé (voir P. 6).

## Samedi 14 janvier

- Animation de la Grabotte à St Jean de Boiseau (voir P. 21).

- Réunion publique section française du courant communiste international - REVOLUTION INTERNATIONALE 17 H à la Fraternité Protestante ; thème : "derrière les vautours de la paix, l'hydre de la guerre".

## Samedi 14 et dimanche 15

Week-end SOLAIRE (voir P. 19)

## Samedi 14 janvier

AU F. J. T. à 20 H 30 montage diapo foyer SONACOTRA (voir P. 16)

## Mardi 17 janvier

Concert de JAZZ (voir P. 22)

## Mercredi 18 janvier

Réunion FEMMES, groupe viol à 20 H 30 (s'adresser à R. Livet 14 place Viarme à Nantes).

## Jeudi 19 janvier

Montage diapo sur l'ARMEE à la cité Radieuse (REZE) voir page 16.

## DU mardi 17 au samedi 21

Semaine AR FALZ (voir page 21)

## Samedi 21 et dimanche 22

- Week-end sur l'ARMEE (voir P. 19)

- Week-end du CPO : "LE CAMEROUN" (l'Afrique déstabilisée) à Celles sur Belles (79370).

## Mardi 24 janvier

Réunion du comité de soutien à RADIO LIBRE 44 (voir page 13).

# les gendarmes marchent ...

## A CÔTÉ de leurs POMPES !

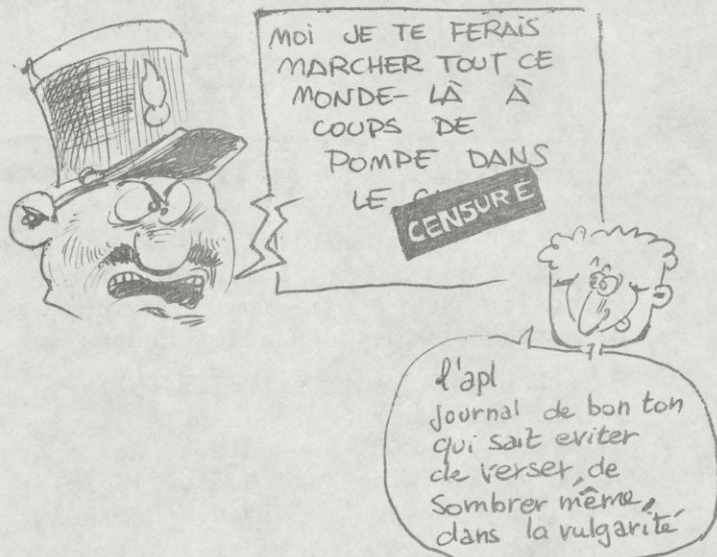
Mercredi matin les gendarmes découvraient la station de pompage de la Martinière bien endommagée : le grillage cisailé soigneusement, les transformateurs saccagés, à coup de masse dit-on. Et le béton prêt à recueillir la pompe était peint : "Bretagne pas de centrale".

Dans la même journée, une 4 L blanche garnie de macarons antinucléaires garrée non loin de la Martinière a vu son parebrise décorée d'un procès verbal : "se présenter au plus tôt à la brigade de gendarmerie", pas de motif.

Il semble au dire de la gendarmerie que ce procès verbal ait été déposé par le chef FERGET. Cette 4 L après vérification appartenait... à un adjoint au maire du Pellerin... erreur sans doute... des 4 L blanches ça ne manque pas au Pellerin.

JEUDI 29 DECEMBRE

- A 6 H 30, des gendarmes s'en vont perquisitionner quatre pellerinais.



### ■ flagrant délire

→ Entre six heures et six heures trente, jeudi 29 décembre, quatre équipes de valeureux gendarmes tirèrent des bras de Morphée quatre paisibles citoyens qui dormaient du sommeil du juste.

L'objet de leur visite matinale : une perquisition à leur domicile, à la suite de l'attentat commis à la Martinière la nuit précédente contre les installations E. D. F. ayant trait à l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin (travaux entrepris d'ailleurs illégalement faute de permis de construire).

A la suite de ces perquisitions, dont une a été effectuée en l'absence de l'intéressée, deux des victimes ont été interpellées en gendarmerie pour y être interrogées à fins d'enquête.

La quatrième perquisition n'a pu avoir lieu grâce à l'opposition physique de la dernière victime et la mobilisation immédiate d'un groupe de voisins indignés.

Quelques minutes plus tard, une intervention du même ordre à la gendarmerie et la menace d'une manifestation immédiate a permis la libération des deux otages (il y a eu aussi l'intervention du maire).

Quelles présomptions servaient de base à une telle intervention ? ?

Une lettre subtilisée à l'une des personnes inquiétées ou il était question d'un plan de pompe...

Il n'en fallait pas plus pour déclencher une procédure d'exception, "le flagrant délit", et perquisitionner sans mandat.

Il s'avéra que la dite pompe était, en fait, une pompe de refroidissement pour un moteur de bateau...

Comme quoi, même quand il est question de pompe, il faut essayer de ne pas marcher à côté des siennes.

- un lecteur A. P. L. -

Les gendarmes ont perquisitionné en disant qu'il s'agissait d'une procédure de flagrant délit signifiant ainsi qu'il n'y avait pas besoin de papier officiel (dans le cas général, on doit demander à des flics venant faire une perquisition s'ils ont une commission rogatoire, signée d'un juge d'instruction ; ils la montrent ou restent dehors).

## mise au point ... juridique

En cas de flagrant délit, les gendarmes ont besoin d'un papier officiel.

C'est en cas de CRIME FLAGRANT qu'ils peuvent opérer sans.

Qu'est-ce qu'un crime flagrant ?

Voilà le problème qui aujourd'hui n'est pas encore tranché par la Cour de Cassation.

Peut-être que le sabotage de cette station est un crime flagrant. L'EDF étant un service public. Même si EDF n'a pas le permis de construire de cet édifice.

DANS TOUS LES CAS, on a le droit (et même le devoir...) de refuser de faire toute déclaration et de ne rien signer. Et d'attendre d'avoir vu l'avocat de son choix.

" JE N'AI RIEN A DECLARER "

" JE N'AI RIEN A SIGNER "

Une fois que la perquisition est faite, on peut aussitôt écrire au procureur de la république, en recommandé avec accusé de réception, pour demander les raisons d'une telle perquisition.

SAMEDI 31 DECEMBRE

Le stand du comité, au marché du Pellerin a largement rapporté ces événements : racontant les perquisitions. Ce qui semble avoir eu un bon effet auprès de la population.

Inutile de dire que les flics (en civil ou pas) ne manquaient pas ce samedi là au marché.



## ■ L'EDF à la recherche .... de gardiens

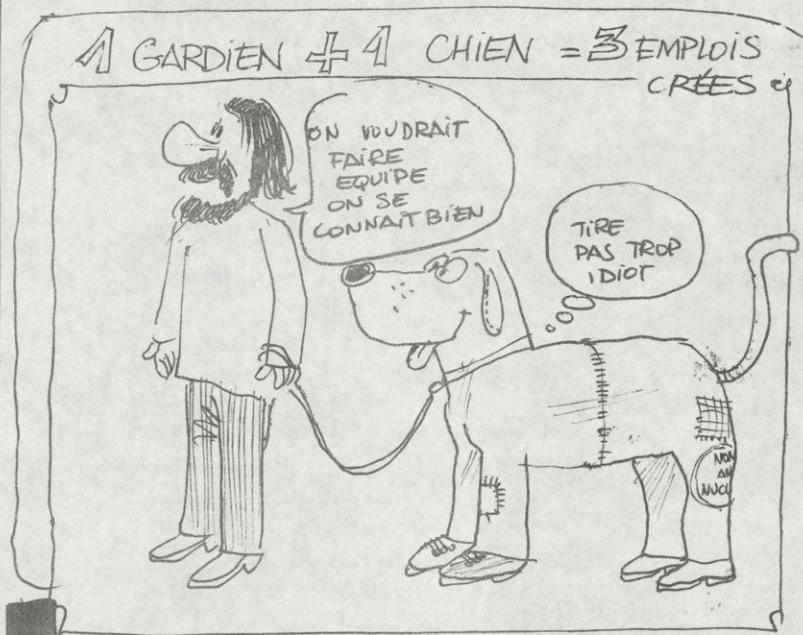
A la suite du sabotage de la pompe EDF, trois personnes du Pellerin ont reçu des coups de téléphone de l'E. D. F. :

- un handicapé ;
- un flic ;
- un conseiller municipal.

"Seriez-vous intéressé par un travail de gardiennage de la pompe EDF à la Martinière " ou bien encore : "Ne connaissez-vous pas des gens susceptibles d'accepter des postes de gardiens"

... je n'enverrais pas un gars dans un coupe-barret pareil...

TOUS LES CHOMEURS INTERESSES PEUVENT DONC ENVOYER LEUR PROPOSITION A L'E. D. F.



où l'on voit Lafarge apparaître

LAFARGE c'est la plus grosse entreprise française de ciments. Elle est présente partout où il y a des gros chantiers, entre autre ceux des centrales nucléaires.

La PPB Ouest entreprise du Pellerin, dont le directeur était jusqu'à il y a un an environ, LACROIX, suppléant du candidat CNI De Villepin aux prochaines législatives, a été racheté par les Ciments LAFARGE.

D'autre part, l'entreprise Moreau d'Arthon en Retz, qui dans l'année écoulée vient de racheter l'entreprise LEBOUDEC, Sablières du Pellerin, est elle même mangée maintenant par les ciments Lafarge.

Quant à Lépine, il est l'entreprise de la centrale de Cordemais pour tous les travaux annexes.

Rappelons que c'est lui qui a loué les estafettes "Mairies annexes" pour EDF, pendant l'enquête. Lépine était le constructeur de la station de pompage, sabotée récemment.

Moreau et Lépine viennent d'acheter la Butte de sable du "pré - Heret" et envisagent d'installer leur chantier de nettoyage du sable à Bikini, sur le terrain du port autonome, à la sortie du Pellerin vers Saint Jean.

Une volonté de construire la centrale reste donc toujours présente.

Alors, tenez-vous prêts pour une prochaine mobilisation de masse, à la Martinière, pour empêcher la reconstruction illégale de la station de pompage.

- correspondance A. P. L. -

Le C. R. I. N. comité régional d'information sur le nucléaire, de Nantes, assurera une permanence tous les vendredis de 18 à 20 Heures au 26 bis boulevard Robert Schumann 44300 NANTES (au fond de la cour) à partir du 6 janvier 1978.

## Un mort aux

Mercredi dernier dans l'après-midi, Paul Henin ouvrier de 52 ans est mort aux Forges de Basse-Indre.

C'est dans une manoeuvre de chargement des plateaux de fer étamé que sa tête a heurté la cornière du wagon.

Victime du "coup du lapin", il est mort durant son transport à l'hôpital.

Si c'est la première fois qu'un décès au travail se produit de cette sorte, les accidents ont pourtant toujours lieu lors des manoeuvres des ponts\* dans les chargements. Le dernier ouvrier tué l'a été entre deux bobines. Avant lui, un autre le fut, coincé entre un bateau et l'estacade.

Autant dire que les risques sont fréquents.

— Il n'y a pas eu de grève spontanée, ni de réactions immédiates. Une certaine résignation empêche les mouvements de protestation.

De plus, les accidents sont souvent provoqués par les manoeuvres des pontiers, les copains de boulot qui s'occupent des ponts roulant dans les ateliers.

Déjà très accablés par la mort survenue, ils pourraient sentir la grève comme un poids insupportable.

Alors, on en reste là pour l'instant, même si la réflexion sur les accidents du travail mûrit lentement.

\* Le pont, c'est une sorte de monte-charge qui circule sur des rails à l'intérieur des ateliers. Ils sont placés assez haut et sont guidés soit à terre, soit à partir de cabines.

## Forges à Basse-Indre

### la sécurité aux Forges

Beaucoup de choses sont à dire.

Tout d'abord, les ponts circulent sans arrêt dans les ateliers, dirigés le plus souvent à partir des cabines à grande hauteur.

La direction continue à installer des bureaux juste au-dessous, de la même manière qu'autrefois, un vestiaire y avait été mis. Tant et si bien qu'une palLETTE d'alimentation électrique avait défoncé une armoire dans sa chute. Le vestiaire a été déplacé...

Les pontiers ont des cahiers de revendications. Ils dénoncent couramment les carences mécaniques, les cables, les freins. Peine perdue.

Il n'y a pas de vérifications sérieuses par la direction. Alors à quoi bon réclamer. D'autant plus que les ponts sont très vieux : ils datent souvent de 30 ans.

La direction accepte les fournitures à pas cher, celles qui se voient : les gants, les chaussures, les bleus, et bientôt les casques. Mais aucun investissement financier important n'est fait pour la sécurité. C'est un choix facile qui ne résoud rien.

### lutte en cours

L'accident mortel repose aux syndicats la question de la lutte sur la sécurité. Mais à court terme, une grève pour la suppression des feux continus (3 x 8) est programmée tous les dimanches pour les équipes de l'après-midi et du soir.

Mais nous en reparlerons la semaine prochaine... - correspondant APL -

# VICTOIRE À LAVING GLACES

Après six semaines de grève, les travailleurs de Laving-Glaces ont gagné sur toutes leurs revendications :

- réintégration du camarade licencié ;
- arrêt des mesures de licenciement pour faits de grève contre les deux délégués CFDT ;
- suppression des avertissements ;
- amélioration des conditions de travail par :
  - le respect de la convention collective ;
  - l'embauchage de 8 personnes supplémentaires permettant de réduire la charge de travail.

Ces revendications ont été obtenues après une lutte dure. C'est une grande victoire obtenue dans une période difficile pour les conflits.

## une lutte exemplaire

Afin de gagner, les grévistes ont pris différents moyens :

- ils ont pris toutes leurs décisions en assemblées générales : c'est ce qui a permis que l'ensemble des grévistes soient concernés par la conduite de la lutte, que l'unité des travailleurs se forge au cours de l'action : unité entre hommes et femmes, entre français et immigrés, entre jeunes et moins jeunes.
- ils ont mis en place un comité de grève. C'est lui qui a organisé la popularisation, qui a pris en charge l'ensemble des problèmes de la grève (roulements du piquet, repas, problèmes financiers ...). Ce sont les femmes, majoritaires sur le chantier, qui le constituaient.

Ils ont formé autour d'eux un comité de soutien. Sous la direction des grévistes, il a tiré et collé l'affiche "nettoyage = esclavage". Il a appelé largement par des tracts (7 500) et des affichettes à la manifestation de soutien du 15 décembre.

Il a organisé et participé à des collectes avec les grévistes. Il a soutenu matériellement la grève, particulièrement grâce aux paysans qui en faisaient partie, qui ont vendu au prix coûtant les produits de leurs fermes.

C'est cette mobilisation de l'ensemble des grévistes qui a permis à la grève d'être solide, c'est le comité de soutien qui l'a fait connaître largement, qui l'a aidée à garder son dynamisme.

### OUI IL EST POSSIBLE DE SE BATTRE, IL EST POSSIBLE DE GAGNER

A Laving-Glaces, les travailleurs ont montré que même maintenant, la lutte paye, si les travailleurs, déterminés, prennent eux-mêmes leur lutte en main en la dirigeant, si un large soutien populaire s'organise.

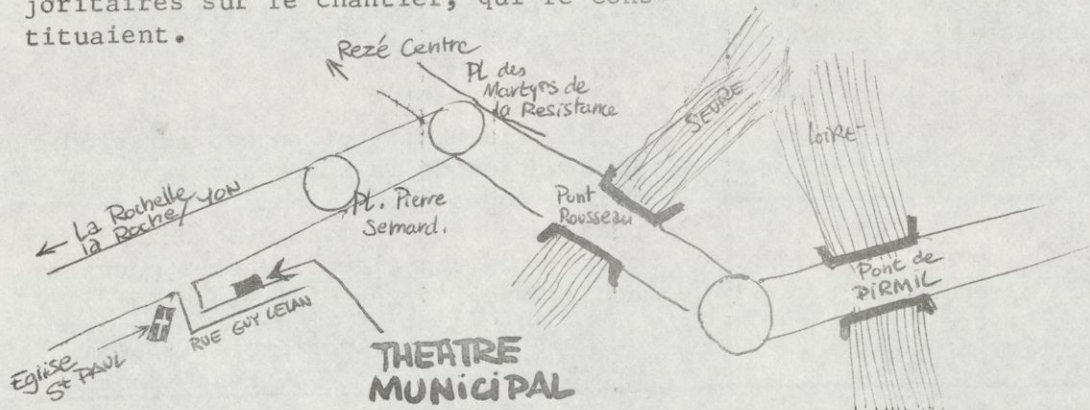
Afin de fêter leur victoire, ils organisent un gala le vendredi 13 JANVIER AU THEATRE MUNICIPAL DE REZE A 20 H 30 (rue Guy Lelán) - entrée libre.

Au programme :

- interventions sur la grève ;
- débat ;
- participation de Gilles Servat.

## GALA

- section CFDT Laving-Glaces -
- comité de soutien -



## G.A.M.I.N...

Gestion automatisée de  
la médecine infantileF  
I  
C  
H  
É

Cette opération mise en place depuis 1974 en Loire Atlantique concerne les services de la PMI (protection maternelle infantile). Elle se donne comme objectif de gérer grâce à l'informatique, les renseignements administratifs et médicaux de tous les jeunes enfants.

Le programme de l'ordinateur sélectionne les enfants dits "à risques" à partir de critères médicaux et sociaux, et permet l'établissement d'une fiche prioritaire qui est transmise par l'intermédiaire du médecin départemental de PMI aux travailleurs sociaux du quartier où habite la famille, afin qu'ils confirment la notion de risque par enquête auprès des familles.

Qui sont ces enfants à risque ?

Ce sont des enfants de chômeurs, de mères au chômage, de femmes de ménage, d'étudiants, de mères célibataires, de parents étrangers, de "sans profession", plus tous ceux dont la mère a moins de 18 ans ou plus de 40 ans, ceux ayant eu des difficultés avant ou durant la naissance etc..

Ils font donc partie dès leur naissance de la 2ème catégorie des Français : ceux qu'on se propose d'aider socialement, que l'on classe parmi les citoyens pauvres ou à assister.

Cette manière de ficher est humiliante et ségrégative, elle crée une politique sociale "pour les pauvres", et tend à faire croire que c'est la situation sociale des parents qui met les enfants en danger.

Cette opération tend à diviser la classe ouvrière en créant en son sein une caste inférieure qui nécessiterait une politique sociale particulière. En fait, elle camoufle grossièrement les carences de la société capitaliste :

- en multipliant tous les moyens de contrôle de surveillance dans les domaines médicaux, sociaux, sous couvert de prévention.

- en renforçant toutes les tares du système capitaliste, causes d'aliénation des travailleurs : "organisation" du chômage, réduction des droits sociaux, accroissement de la sélection, etc..

- en encourageant au maximum l'individualisation des solutions aux problèmes de toute une classe sociale.

Surveillance ...

L'opération GAMIN se cache derrière des justifications purement médicales (médecine infantile).

En réalité, l'analyse détaillée de l'opération GAMIN met en évidence que les moyens essentiels et redoutables qui sont mis en oeuvre sont inadéquats pour la réalisation des objectifs mentionnés officiellement.

Par exemple, tous les renseignements statistiques recherchés dans cette opération peuvent être recueillis de façon anonyme et sur des échantillons de population.

En définitive, les justifications médicales avancées ne doivent pas faire illusion : derrière leur aspect scientifique, c'est l'incohérence, l'inefficacité. Aussi est-ce ailleurs qu'il faudra chercher les vraies raisons de la mise en place du projet GAMIN.



# quelles sont les finalités politiques du fichage ?

## C'EST L'ATTEINTE AUX LIBERTES DES PLUS DEFAVORISES

L'administration prend en charge toute une partie de la population, et en contre partie, veut tout savoir sur elle. Sous l'alibi de l'assistance, se cachent les objectifs du contrôle social absolu. Il se manifeste :

- par le fichage GAMIN
- par les dossiers scolaires

entraînant

- l'orientation vers des filières spécialisées où l'on va encore mettre à nu la vie privée de l'individu.
- l'individualisation des cas.

Le pouvoir des spécialistes se garde la main-mise sur une catégorie de la population

- c'est la première pierre du fichage généralisé
- ce sont les difficultés sociales provoquées par le système que l'on veut recouvrir par la notion d'handicap naturel et éternel ( chômeur, ouvrier, mère célibataire ).
- c'est l'utilisation de l'informatique qui fige une situation de départ pour la vie : en niant toute possibilité d'évolution de l'individu. Cette utilisation de l'informatique est donc condamnable quel que soit le régime politique.

# - objectifs et moyens d'action -

Une vaste campagne d'information débute dans les différents quartiers populaires de la ville de Nantes et dans certains secteurs ruraux.

Cette campagne doit déboucher sur diverses manifestations destinées à obtenir la suppression pure et simple du fichier GAMIN :

- en organisant après cette large information de la population

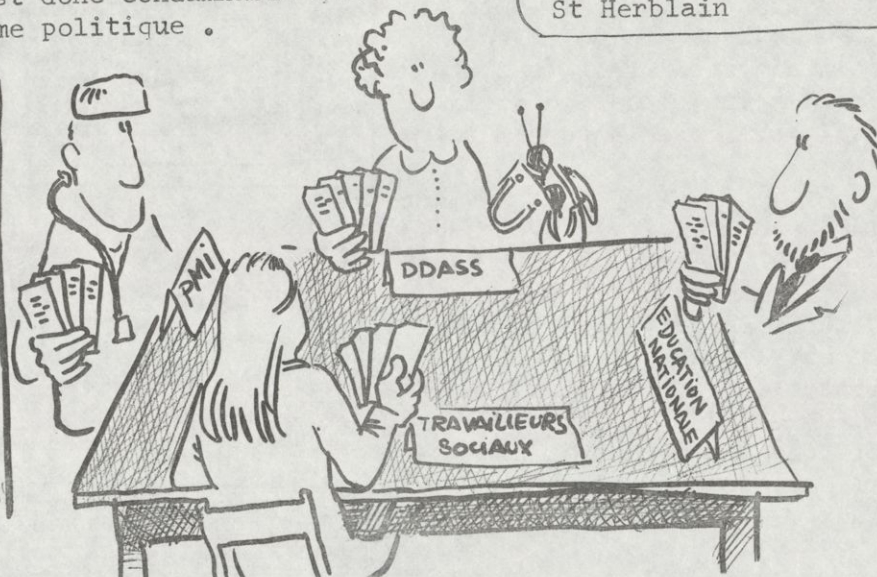
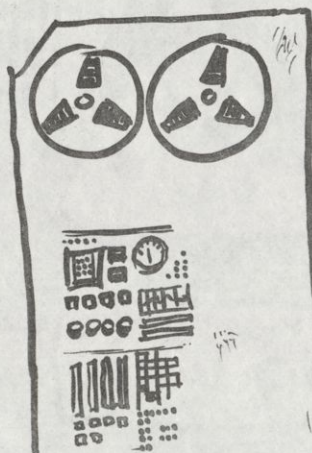
- o le boycott du certificat de santé qui est destiné au fichier GAMIN.

- o la revendication collective de la destruction du fichier informatique en réclamant à la place de GAMIN une véritable politique de prévention basée sur une éducation sanitaire de la population au sein d'unités sanitaires de base pouvant être contrôlées par les usagers eux-mêmes.

extraits de la plate forme  
contre G.A.M.I.N.

Pour débiter cette campagne de mobilisation contre G.A.M.I.N. une conférence de presse aura lieu :

JEUDI 12 JANVIER à 18H 30  
Centre socio-culturel du Sillon de Bretagne  
Avenue des Thébaudières  
St Herblain



- dans la famille immigrée, je voudrais le père... pioche ! mauvaise pêche... à risque !... à surveiller !... au suivant :
- dans la famille chômeur je voudrais le fils...



# NANTES-NORD

# HLM BLUES

Suite à la casse d'un local appartenant autrefois aux C. A. E. (Les Gerbes), les flics et la justice interviennent :

- 11 jeunes sont pris dans les Gerbes ;
- 4 autres passent au tribunal de simple police et prennent 400 F. d'amende ;
- 7 vont en correctionnelle, ils sont inculpés au titre de la "Loi anti-casseur".

Les flics frappent fort cette fois; un jeune nous a dit : "je pense qu'ils veulent démolir les ados de la

Petite Sensive, ils veulent démolir la bande ; mais aussi celle du Bout des Pavés car les gars sortent ensemble".

Mais les jeunes essaient de réagir devant cette répression qui s'abat sur eux, ils ont tiré un journal : "le P'tit Moulot" (voir APL n° 10), ils organisent des collectes pour pouvoir payer l'avocat.

Nous sommes allés les voir pour discuter avec eux de cette affaire.

APL Le local des Gerbes était à votre disposition ?

"Non, il était fermé depuis septembre 76 après le licenciement des éducateurs des C. A. E.

Le syndic a prêté les Gerbes au Comité d'Action de la Petite Sensive. Le Comité d'Action a pris deux animateurs, et dans le petit local à coté, ils ont fait des booms, et puis au bout d'un moment, les animateurs ont arrêté.

Après, il n'était ouvert que pour les fêtes du Comité d'Action, qu'il a prêté à une organisation "Disco rapace" qui faisait des soirées".

Lors de ces soirées organisées par Disco rapace, il y a eu de la casse et du baston. 15 F., on ne pouvait pas payer ; alors, on essayait de rentrer sans payer".

"Une fois, les gorilles sont sortis avec les carabines".

APL Le local était donc fermé ?

"Oui, mais comme il y avait une porte qui fermait mal, il y a des gars qui sont rentrés dedans et qui ont fait de la casse".

"Nous, on allait aux Gerbes faire des feux dans la cheminée pour se réchauffer, c'était l'hiver, en été, on va dans les champs mais en hiver, il faut bien aller quelque part... si on reste dans les

cages d'escalier des immeubles, on se fait engueuler car on fait du bruit".

APL Pourquoi vous n'alliez pas à la Maison de Jeunes ?

"C'était le soir, la M. J. est fermée après 7 H 30".

"On a été rejeté par la M. J. aussi, car il n'y a que deux animateurs. Ils ne peuvent pas s'occuper de tous les ados, et puis des fois il y a de la casse involontaire à la M. J. "

"Nous ce qu'on voudrait, c'est quelque chose à nous, il n'y aurait pas de bordel". "Oui, quelque chose de solide".

APL Comment s'est passée votre arrestation ?

"Les flics sont venus chez moi vers 6 H 30 du matin, après on est allé chercher les autres.

A Waldeck, on a fait les dépositions, il y a un flic qui m'a cogné. L'après-midi, ils nous ont mis les menottes pour aller au Parquet. On est resté trois jours en taule".

"Ils ont fait signer une fille sans lui faire lire sa déposition, et il y en a un qui a signé, il ne savait pas lire".

APL Pourquoi le Comité d'Action de la Petite Sensive a-t-il porté plainte pour l'affaire de simple

APL =

Police ? (le Comité d'Action n'est pour rien dans la procédure en correctionnelle. En fait, c'est le syndic qui a porté plainte pour cette dernière affaire. Alors qu'il y a de l'argent de débloqué pour la prévention, rien n'est fait. La seule réponse donnée par le syndic est la répression").

"Le Comité d'Action a porté plainte car le syndic leur a dit qu'ils étaient responsables des locaux, que c'était à eux de payer la casse.

Depuis, il y a eu un truc positif, après explication, ils ont retiré leur plainte".

"Le Comité d'Action c'était au début une organisation qui s'occupait des vieux, après, ils ont fait la garderie pour les petits.

A la fin, ils ont eu pas mal de pouvoirs. La présidente du C. A. était dans le conseil d'administration des CAE. Sa voix a pesé car c'était quelqu'un des quartiers".

APL Il y a conflit entre les jeunes et les vieux à la Petite Sensive ?

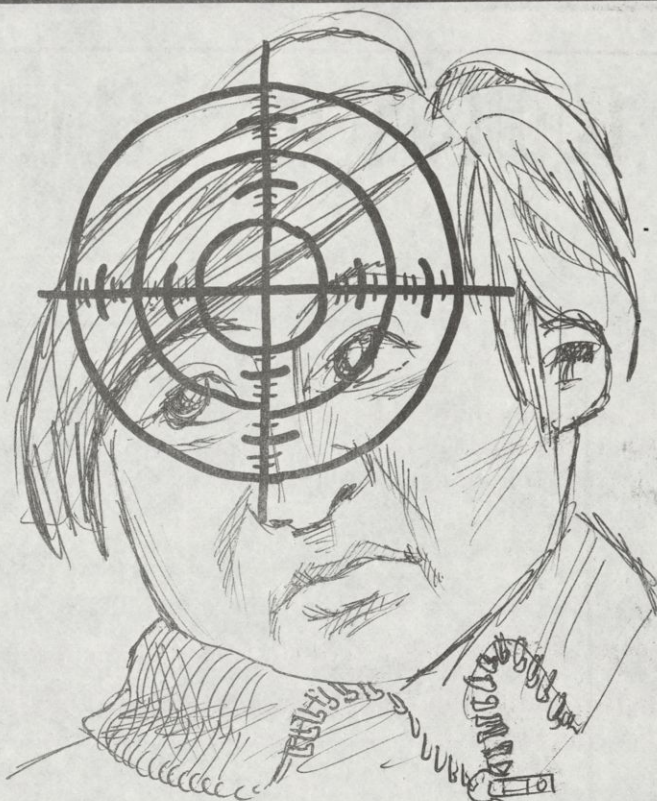
"Les vieux gueulent contre les jeunes à travers le Comité d'Action. Le C. A. s'entendrait bien avec les jeunes, les vieux gueuleraient pas".

"Oui, ça gueule. Il y a deux intérêts différents, après l'école, les jeunes ont besoin de se défouler, et puis les adultes ils ont envie de passer une soirée tranquille après le boulot. Ça peut pas aller ensemble".

"Il y a aussi l'urbanisme. Avant, au Chêne des Anglais (la plupart des gens de la Petite Sensive habitaient avant dans la cité de relogement du Chêne des Anglais), il y avait conflit entre les jeunes et vieux, mais il y avait solidarité contre les flics. Un flic n'aurait jamais eu un renseignement d'un vieux, même si le vieux ne pouvait pas sentir le jeune. Maintenant, n'importe quel jeune se ferait balancer".

"Au Chêne les gens étaient plus malheureux, ils se serreraient les coudes. Maintenant, les gens au lieu de lutter ensemble, ils pensent : «il y a l'autre qui fait du bruit, c'est celui là mon ennemi, pas le patron».

"Il y a des gens qui entretiennent des



bruits, ça renforce dans la tête des vieux que les jeunes sont des cons... Il y a des phrases, on ne sait pas où ils vont les chercher, ils disent qu'on coupait les pattes des chats des vieux, moi je vois pas qui l'a fait. Ils disent aussi qu'on mat des cagoules pour leur faire peur".

"Ah, puis, il y a un truc dans le quartier on a pris des coups de fusils.

Un soir, il y a un vieux en robe de chambre avec un fusil, il me regardait avec un rôle d'air. Après, je vois les autres, ils me disent, fais gaffe, ne va pas à la Petite Sensive, il y a un gars qui veut nous filer un coup de fusil".

"On passe le soir en mob, et ça énerve les vieux surtout s'ils ont un coup dans le nez".

"Ils ont des carabines à plomb, ils ont tiré plusieurs fois".

"Moi, j'étais en mob avec un copain. On voit le mec avec son fusil, le copain part en courant. J'entend paf! La balle m'est passée à un mètre de la tête".

"Ils se croient dans un western".

APL Et la réaction des parents ?

"Certains ont dit : ils seraient restés tranquilles, cela ne leur serait pas arrivé. Ils sont toujours en train de faire les cons".

APL Qu'est-ce que vous faites ?

"On est presque tous chômeurs. On travaille à l'ANPE."

"Souvent, on va en stage d'apprentissage, puis après, on est foutu à la porte".

"Il y en a un qui a eu une histoire

avec son patron. Le patron l'a accusé de vol, et lui a mis une claque dans la gueule, le copain lui a rendue. Forcément, il a été viré".

"Il n'y en a qu'un qui va au C. E. T."

"Au C. E. T. de la Chauvinière, quand tu as appris un peu, il te font faire du boulot pour les profs, soit disant pour te former.

Les profs sont à la solde du pouvoir. Ils font miroiter des salaires de 2 500 F. quand tu sortiras avec le diplôme.

Tu parles.. j'ai trouvé du taf, même pas le SMIC. Alors je suis allé voir le patron, je voudrais au moins le SMIC, dès que j'ai posé des conditions, je me suis fait virer".

APL : " 7 d'entre vous sont inculpés et vont passer en correctionnelle, que comptez-vous faire pour les soutenir ? "

"On va continuer à faire d'autres journaux sur cette affaire, mais aussi un article sur l'école car il y en a qui s'y sentent mal à l'aise".

"Le journal, ça peut nous faire apprendre à se servir des machines".

"Certains du Comité d'Action ont dit qu'il y avait les animateurs derrière le journal. Ils pensent vraiment pas que les jeunes puissent faire quelque chose comme ça. Ils pensent que les jeunes c'est des bons à que dalle".

"On compte aussi faire passer l'information avec nos panneaux dans les autres maisons de jeunes, et aussi continuer les collectes".

"Les jeunes des Dervallières ou de Bellevue par exemple, on les connaît pas trop, on sort plutôt avec les jeunes du Bout des Pavés, des Bruyères et un peu de la Boissière".

APL : " Et pourquoi pas une réunion des jeunes de tous les quartiers

"On le fera peut-être. On compte faire aussi un article pour le journal "Antirouille".

"On sera peut-être soutenus par les syndicats, car que des mineurs soient inculpés de la loi anti-casseur c'est un peu gros. Tout ça pour avoir été dans un local.

- Enquête A. P. L. -

## BATAILLE POUR UN TROU ... OU débuts difficiles pour la démocratie sur la ZUP Bellevue

Jeudi 22 décembre, la Municipalité de Nantes avait convoqué une réunion dans la ZUP Bellevue, à l'initiative de la commission "Démocratie locale".

### L'OBJET

L'aménagement d'un terrain vague, situé rue de l'Adour ; autrefois destiné à recevoir une tour supplémentaire, ce terrain a été pendant un an le lieu d'une expérience de "terrain pour l'aventure" avant d'être racheté par la municipalité, sous la pression des habitants.

L'idée qu'une des dernières parcelles non bâties de la ZUP ne devait pas être livrée au béton a mobilisé les riverains : une association a élaboré avec une large participation un projet d'aménagement qui permette d'en faire un espace vert ouvert à tous ; entre autre, aux jeunes et ados très nombreux dans le coin, et qui n'ont pour lieu de rassemblement et de détente que les parkings et les caves.

### Le lieu :

La "Maison de quartier" de la rue du Jamet, réouverte à cette occasion : elle est fermée depuis un an.

### Les Participants :

La municipalité avait fait des frais : pas moins de cinq adjoints se sont déplacés, en plus de deux responsables techniques (plantations et architecture).

Mais une première constatation s'imposait à la vue du public : la démocratie, c'est difficile.

Et il ne suffit pas d'inviter un quartier à venir à une réunion. Car ceux qui se sentent exclus de la vie publique, de la société actuelle, il ne suffit pas de les inviter pour qu'ils viennent. Des jeunes, des immigrés, pourtant nombreux dans ce quartier, il y en avait bien peu.

Par contre, un "groupe de pression" était présent en force : les adhérents d'une toute nouvelle association de "défense des

habitants de la Namet" ; autrement dit, les propriétaires d'une "résidence" (ou qui se voudrait telle) enclavée dans les HLM de la ZUP.

Mais ils n'étaient pas seuls : s'étaient déplacés aussi un bon nombre d'habitants des HLM, en particulier des femmes de la rue Du Drac voisine, qui se sont déjà signalées à plusieurs reprises par leur capacité d'initiative et leur sens de la solidarité populaire.

D'un côté, des messieurs dames respectables, habillés comme il faut, l'air pincé ; de l'autre les mères de famille nombreuses et les "deshérités" de la ZUP, enfin, un certain nombre de travailleurs sociaux.

## Les débuts

La soirée propose un plan. Il s'agit de réaliser un espace vert non-clôturé, avec aussi bien un coin pour les tout-petits qu'un espace où l'on peut jouer aux boules et surtout - le noeud de l'affaire - une vaste cuvette, qui existe déjà en partie, où les jeunes pourront faire ce qu'ils voudront, aussi bien jouer au foot que simplement discuter sur les gradins aménagés à cet effet.

Au centre, un petit kiosque pour s'abriter quand il pleut, et aussi un local, pour un "gardien préposé à l'entretien" et pour un animateur.

- D'entrée, les propriétaires de la Namet attaquent : ils ne veulent pas de trou, ils veulent une cloture et un gardien.

Ils veulent pouvoir promener leurs enfants en paix, ils ne veulent pas que les jeunes fassent du "motocross" sous leurs fenêtres.

Ils veulent quelque chose de bien propre, de digne. A la fin de la réunion, ils présenteront d'ailleurs un "contre-plan" qui résume leurs désirs :

Un joli jardin tout plat, aux allées ratissées où l'on imagine des dames élégantes poussant des landaux et des enfants sages jouant à la marelle.

Et cette idée, ils s'y accrochent et sont prêts à la défendre. Pendant toute la réunion, leur haine et leur désespoir ont éclaté.

- Haine de ceux qui les entourent, ces prolos, ces paumés, ces immigrés des HLM, dont les gosses traînent dans les rues et cassent leurs carreaux.

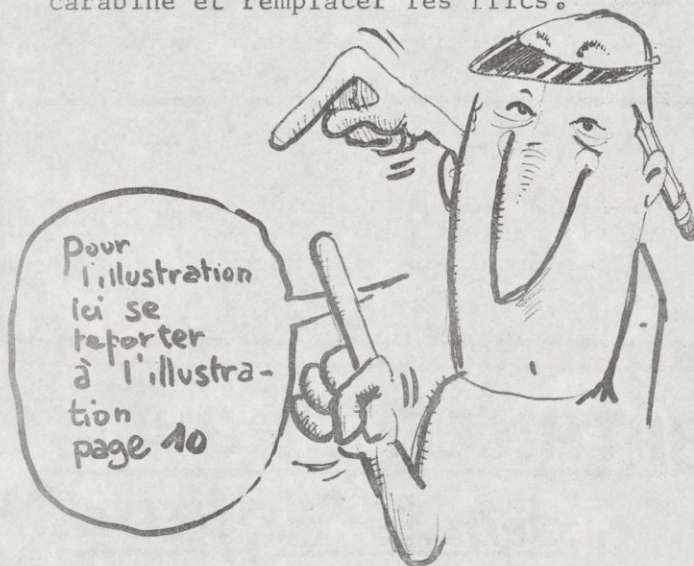
Désespoir de se retrouver dans la ZUP, eux qui rêvaient de vivre en bourgeois

dans une résidence bien propre.

Comme leur dira une travailleuse sociale, ce qu'ils ne veulent pas voir en face, c'est que malgré leurs ambitions, eux aussi, la bourgeoisie les a bien eus, qu'ils ne sont guère mieux lotis que les autres, et que leurs gosses, dès qu'ils ont le dos tourné, sont prêts à devenir des voyous de la ZUP comme les autres.

- En attendant, c'est parmi ces gens-là qu'on trouve de la graine de fasciste.

Car, pour défendre leur tranquillité et leurs illusions, ils sont prêts à tout : derrière la cloture, il y a le gardien, derrière le gardien, le flic, et, en privé, certains n'hésitent pas à dire qu'en besoin, ils peuvent sortir leur carabine et remplacer les flics.



En face, des gens qui ont tenté de leur donner une leçon d'humanité et d'intelligence :

des femmes de la rue du Drac l'ont très bien exprimé : le seul moyen de rendre le vie supportable dans la ZUP, c'est d'abord de comprendre pourquoi les jeunes sont si révoltés ; ensuite d'aller à eux, de dialoguer avec eux et d'essayer de résoudre ensemble les problèmes.

C'est de comprendre que la seule parade à l'enfer collectif qu'est la ZUP, c'est la solidarité, la lutte en commun pour que ça change. Et qu'un trou, une cloture enlevée, cela peut signifier beaucoup de choses.

- Quant à nos conseillers municipaux, ils avaient un pari impossible à tenir.

Etre "les représentants élus démocratiquement de toute la population" c'est à dire jouer les conciliateurs.

Et d'expliquer que le problème, c'est la prévention de la délinquance qui le résoudra, pas les clotures ; de proclamer

une foi volontairement naïve dans la bonne volonté de la population : le spécialiste des plantations expliquent que bien que depuis 10 ans on lui coupe régulièrement ses arbustes à peine plantés, il espère toujours.

Tempreau, adjoint à la jeunesse, expliquant l'importance esthétique du "trou" et insistant sur les problèmes de la prévention.

Mais ils étaient bien isolés :

- le quarteron des "durs" de la Namet n'avait de toute façon aucune sympathie pour les représentants d'une municipalité pour laquelle ils n'ont sûrement pas voté.

- et les habitants des HLM, c'est un

autre langage qu'ils auraient voulu entendre :

• situer les vraies responsabilités celles de ceux qui enferment les jeunes dans le chômage et la délinquance ;

• encourager ceux qui choisissent pour en sortir, la voie de la solidarité, mais aussi celle de la lutte.

Et il y a des moments, ou, face au mépris et à la haine affichés par certains apprentis bourgeois, on n'hésite plus sur le sens du mot "lutte de classes".

- un correspondant occasionnel habitant la Z. U. P. -

# femmes : accouchement, maternité

Dans le cadre de la lutte des femmes pour l'amélioration des conditions de leur maternité, deux films vont être présentés durant le mois de janvier.

## "NAITRE AUX LILAS"

(vidéo 1/2 pouce, 45 minutes) entre le 10 janvier et le 30 janvier.

La clinique des Lilas, dans la banlieue parisienne a tenté depuis plusieurs années de rompre dans la pratique traditionnelle des accouchements en milieu hospitalier public et privé ; permettre aux femmes et leurs maris et parents etc... d'être davantage présents et de prendre des initiatives, réaliser l'accouchement sans traumatisme ni pour l'enfant ni pour la mère sous prétexte de sécurité médicale.

Ce film présente quatre accouchements différents dans leur préparation et leur déroulement, et il est destiné à provoquer des débats.

## "MATERNITE ET ACCOUCHEMENT"

(film de la M. G. E. N. 16 mm couleur 35 minutes)

Ce film est particulièrement didactique ; à noter que ses auteurs ne sont pas favorables à la pratique de l'accouchement dit "sans violence".

Ces films peuvent être réservés pour des projections et des débats au local du S. M. G. (syndicat de la Médecine Générale) Appartement 1759, Sillon de Bretagne, 8 avenue des Thébaudières 44800 SAINT HERBLAIN -  
tél : 76.45.65

## Communiqué RL 44.

La réunion du comité de soutien de RADIO LIBRE 44 qui devait se tenir le mardi 10 janvier est reportée

AU MARDI 24 JANVIER A 20 H 30

à la Fraternité Protestante  
3 rue Amiral Duchaffault

44100 NANTES



# un vélo ... pour chaque soldat !

lettre ouverte à

Monsieur le Maire,

Le Collectif National de Soutien aux luttes des Soldats, section d'Angers, tient à vous informer qu'actuellement une campagne pour les transports gratuits, impulsée par les comités de soldats, se déroule dans toute la France. Pour sa part, le collectif angevin entend populariser ce mouvement sur la ville d'Angers elle-même. Pour ce, des lettres ont été envoyées à différentes organisations syndicales, populaires, démocratiques et politiques, une campagne d'affichages et d'information a été lancée et, nous nous adressons plus particulièrement à vous maintenant pour vous poser les questions suivantes:

- Pensez-vous qu'avec 240 francs par mois, un appelé puisse se permettre de dépenser 1/3 de sa solde rien qu'en transports?
- Croyez-vous normal qu'un appelé, ayant souvent plusieurs heures de train derrière lui, soit obligé quand il rentre de permission d'accomplir le trajet de la gare à la caserne à pied ou en taxi payant?
- Alors que les chômeurs bénéficient de la gratuité des bus angevins, à juste titre d'ailleurs, estimez-vous juste que les appelés eux n'en bénéficient pas?

S'appuyant sur le fait que plusieurs villes ont déjà fait un effort dans le sens d'une amélioration des conditions et du mode de transport des appelés, le collectif d'Angers demande à la municipalité de gauche, que vous représentez, de prendre position sur les revendications suivantes, pour tous les appelés:

- sur le plan national: gratuité du réseau SNCF; amélioration des conditions de transport (wagons surchargés...)

- localement: gratuité du réseau des autobus de la ville; prise en charge par la municipalité du transport gare-caserne et caserne-gare.

Sachant que vous considérez comme nous qu'une solde de 240 francs mensuels ne peut suffire à satisfaire tous les besoins élémentaires de loisirs et de culture que chaque citoyen est en droit d'attendre, nous ajoutons aux points précédents les revendications suivantes pour les soldats du contingent:

- gratuité des piscines municipales
- gratuite des inscriptions aux MJC
- droit à des réductions importantes (50%) aux entrées de cinéma, concert, théâtre....

Nous osons espérer que la mairie Socialiste tiendra compte de ces différents points, et les renforcera par son point de vue, ses réponses et ses projets, dans l'optique de leur satisfaction.

Nous sommes, Mr le Maire, à votre disposition pour toute entrevue que vous jugerez souhaitable, et vous remercions d'avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette lettre.

Respectueusement

CNSLS ANGERS

**Comité National de Soutien  
à la Lutte des Soldats**

# alain haie ... DÉSERTEUR

Alain Haie, caporal chef au 409e BCS de Dinan est déserteur depuis le 1er février 1977.

Extrait de lettre de démission

"C'est pour des raisons familiales, qu'à l'âge de 18 ans (juillet 1973), j'ai contracté un engagement de 5 ans dans la voie des armes.

Je peux vous assurer, ce que j'ai vécu pendant ces 3 ans½ de vie militaire, n'a rien à voir, avec les promesses faites à la Roche s/Yon au CDA. le jour de mon engagement.

Avec de plus en plus d'officiers et s/officiers d'active et de réserve, je m'oppose, aux engagements militaires, que signent chaque année, des milliers de jeunes, trompés par la publicité mensongère de l'armée.

On nous interdit le droit de manifester nos opinions, lorsqu'elles sont en désaccord, avec l'actuel système de défense....."

Chaque année des milliers de jeunes signent des contrats d'engagement militaire qu'ils ne peuvent résilier par la suite.

Pour quitter l'armée avant la fin du contrat il y a trois possibilités.

- ♦ Attendre avec la plus grande patience la fin du contrat.
- ♦ La réforme psychiatrique (peut nuire à la vie active civile).
- ♦ Déserteur, c'est interdit et réprimé par le code de justice militaire.

Motif 110 : désertion à l'intérieur art 378 à 380 du CJM - 6 mois à 3 ans de prison.

Motif 111 : désertion à l'étranger art 381 à 387 du CJM 2 ans à 5 ans de prison.

En 1976, 1361 engagés ont été jugé pour désertion par les TPFAs. Art 1e de la loi du 1er Aout 1905 qui réprime la tromperie.

Est interdite, toute publicité mensongère comportant des allégations, indications ou présentation fautive de nature à induire en erreur, lorsqu'elles déterminent ou influencent le choix du public..!

Il est important d'interdire à l'armée le droit de proliférer à l'Art No 7 de la loi du 1er Aout 1905.

- Nous voulons le droit de résiliation de contrat militaire

- Nous voulons le droit d'objecter librement (chaque plus de 2'000 objecteurs et insoumis sont emprisonnés).

- Non au service national imposé

- Non au Tribunaux Permanents des Forces Armées (Nous voulons être jugé par une justice civile).

- Nous voulons le droit d'avoir des comités de soldats en toute liberté d'expression.

Par son acte de désertion, Alain dénonce l'armée comme :

- Ecole du crime -
- Moyen d'encouragement à l'armement.
- Moyen d'asservissement
- Moyen de dépersonnalisation

Alain Haie, Caporal chef déserteur

# OHE ! C'est nous Les renvoyeurs

Onze des vingt sept personnes qui avaient renvoyé leur livret militaire en juin 77 dans la région de NANTES ont été inculpés et jugés. Deux d'entre eux connaissent le résultat de leur jugement: 1000 francs et 800 francs d'amende plus suppression des droits civiques. En ce qui concerne les neuf autres ainsi que 4 renvoyeurs d'autres groupes, les jugements sont mis en délibéré et seront rendus le 17 janvier à 14 H au palais de justice de NANTES.

Du fait du nombre d'inculpés (13) ce procès risque de faire date dans "l'histoire" des renvoyeurs.

P.S. En soutien, une souscription a été organisée, nous en rappelons les coordonnées

CCP M. HERMINE 2508  
50 X NANTES

les renvoyeurs

# La grande muette

## Jeudi 19 Janvier

21 heures - Mini-Conseil du Corbusier

Cité Radieuse niveau 11  
Projection d'un montage diapo sur l'armée, tiré des dessins de la revue l'assiette au beurre "La grande Muette" et débat.

# Procès d'insoumis

PROCES DE BERNARD ALLAIN INSOUMIS

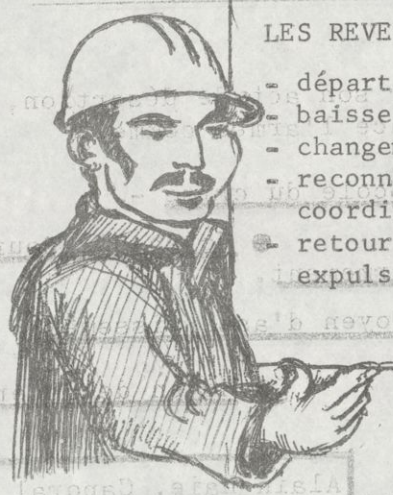
VENDREDI 13 JANVIER - 9 H

Tribunal Permanent des Forces Armées  
Palais de Justice de RENNES

# VIVE LA LUTTE des

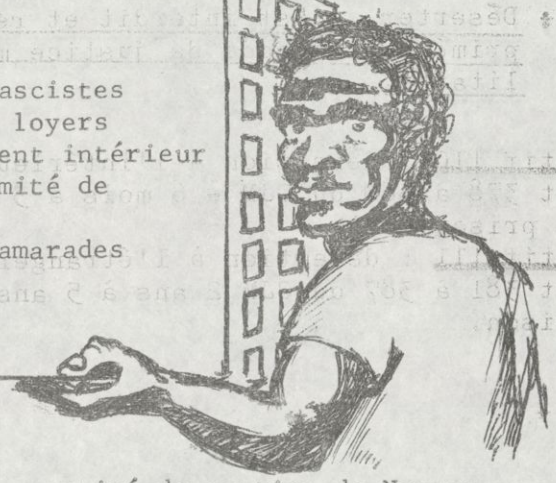
# FOYERS SONACOTRA

Samedi 14 janvier à 20 H 30 au Foyer des Jeunes travailleurs de Beaulieu (boulevard Vincent Gâche) aura lieu la projection d'un montage diapositive retraçant la lutte des foyers depuis trois ans.



### LES REVENDICATIONS

- départ des gérants rascistes
- baisse de 100 F. des loyers
- changement du règlement intérieur
- reconnaissance du comité de coordination
- retour de tous nos camarades expulsés.



- comité de soutien de Nantes  
des foyers SONACOTRA en grève



# VICTIME DES STAGES COMMANDO

## ENQUÊTE SUR LA MORT DE CAILLIBOT

Daniel CAILLIBOT est mort le 9 décembre 1977 lors d'un stage commando au Centre d'Entraînement Commando de Quélern ( Centre d'entraînement Commando de la presqu'île de Crozon). Il était ouvrier agricole et originaire de Bain de Bretagne.

Pour la hiérarchie militaire, il s'agit de la fatalité, vraisemblablement une "lame de fond".

Le rapport de la gendarmerie de Chateaulin "Les conditions météorologiques étaient correctes, bien que le ciel fut couvert."

Première remarque: La population de Roscanvel (endroit où s'est particulièrement mauvais, ce qui sera confirmé par le rapport de la Météorologie Nationale.

Deuxième remarque: Le corps de Daniel CAILLIBOT n'a été découvert que 7 heures plus tard, à marée basse, par ses camarades.

Troisième remarque: Comment se fait-il que les canots de sauvetage n'aient pu approcher de la falaise et essayer de repêcher le corps (ce qui montre encore une fois que la mer était particulièrement démontée)?

Quatrième remarque: Comment se fait-il que CAILLIBOT n'ait été retenu par aucun filin de sécurité, ce qui est une obligation dans ce genre d'exercice, qui aurait permis de le ramener rapidement au bord?

La nature de l'obstacle est en effet particulièrement dangereuse, vraisemblablement un "Pont de Caistiti" (deux filins suspendus l'un au dessus de l'autre, celui du haut servant à s'agripper avec les mains, celui du bas servant d'appui pour les pieds). Pour y progresser, il faut constamment décrocher le harnais de sécurité pour le replacer plus loin, et il semble que ce soit au cours de cette manoeuvre qu'une vague particulièrement grosse l'a emporté, à moins que ce ne soit un ressac provoqué par une onde de choc sur la falaise.

Il ne s'agit pas du premier accident de ce genre. Il y a quelques années en effet, un accident mortel s'était déjà produit au C.E.C. de Quélern, lors du franchissement d'un "Tuggle Rope", obstacle particulièrement dangereux.

Nous savons de source bien informée que le matin même, les soldats du "stage commando" avaient refusé de franchir cet obstacle à deux mètres au-dessus du niveau de l'eau, en raison des conditions météorologiques

déplorables.

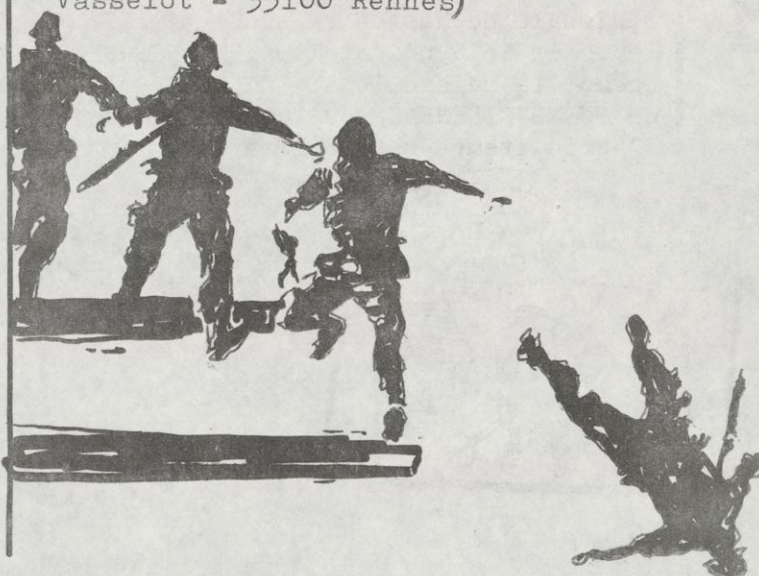
Nous nous posons des questions sur le type d'entraînement et de formation donné aux aides-moniteurs de ce centre.

Nous nous étonnons du silence qui a entouré la mort de Daniel CAILLIBOT, ainsi que l'accident d'un de ses camarades qui s'est brisé une jambe en tombant contre les rochers, au cours du même exercice, et au même moment.

Les contradictions qui existent dans le rapport de gendarmerie ("Conditions Météo correctes..... mer mauvais, impossibilité d'interventions des canots de sauvetage"), ainsi que les premiers éléments d'information que les premiers éléments d'information que nous avons recueillis, justifient pour nous la nécessité de continuer nos recherches pour que toute la lumière soit faite sur cet accident, et cela en liaison avec toutes les organisations démocratiques, ainsi que tous les individus qui sont prêts à se joindre à nous dans la recherche de la Vérité.

COMMISSION PREPARATOIRE A LA  
COMMISSION D'ENQUETE CIVILE  
POUR LA VERITE SUR LA MORT DE  
D. CAILLIBOT

(Librairie le Monde en marche - 37, rue Vasselot - 35100 Rennes)



# Pas de prêts du C.A pour les petits paysans...

- Un agriculteur et sa femme, sur le canton de GUEMENE-PENFAO exploitent depuis 17 ans une ferme de 17 ha avec 12 vaches et 40 veaux d'engraissement sous contrat.
- En 1975, SANDERS rémunère le travail de l'éleveur seulement 8 mois après avoir repris les veaux.
- Depuis 17 ans, le Crédit Agricole n'a prêté que 5 millions d'AF à cet agriculteur, qui a dû financer 25 % de tous ces investissements (tracteur, achat du corps de ferme et de 3 ha de terre).
- En 1975, année difficile (sécheresse) le Crédit Agricole a refusé d'enregistrer les demandes d'emprunts sécheresse ou exigeait des hypothèques et garanties inacceptables.
- Aujourd'hui, le Syndicat local de Pierric, et les Paysans Travailleurs appuient une demande de prêt de 10 millions d'AF, prêt élevage au taux de 5,5 % justifié par une étude de gestion, qui permettrait à cet agriculteur d'assainir une situation et de relancer l'exploitation.
- Le Crédit Agricole ne veut prêter que 6 millions avec des garanties exorbitantes et inacceptables : warrant sur les vaches, prélèvement sur la paie du lait, hypothèque sur la maison d'habitation.
- Après deux manifestations à la caisse régionale de Nantes, les Paysans Travailleurs et le Syndicat local de PIERRIC ont occupé la caisse locale du Crédit Agricole de GUEMENE PENFAO pour que cette famille d'agriculteurs obtienne satisfaction:

- prêt de 10 millions et non de 6
- au taux de 5,5 % et non de 7
- sur une durée de 12 ans
- suppression du warrant et autres garanties inacceptables, ainsi que la suppression du prélèvement autoritaire sur la paie du lait.

Lors de cette occupation, le 28 décembre le directeur a déclaré que si ce n'était que lui, "cet agriculteur n'aurait jamais de prêt", et qu'il devrait aller travailler ailleurs". Ce qui montre sa volonté délibérée d'éliminer ce petit paysan.

Les administrateurs réunis en toute hâte forts des arguments du directeur, étaient prêts à liquider ce paysan. Certains trompés, d'autres conscients sont amenés à jouer le jeu du Crédit Agricole : ELIMINER LES PETITS PAYSANS GENANTS POUR LES CAPITALISTES ET LES GROS AGRICULTEURS VOULANT S'AGRANDIR ENCORE.

Face à nos arguments et à notre détermination, ils ont dû concéder que le prêt de 10 millions, avec 20 paysans comme caution soit exécuté.

Mais, la lutte n'est pas terminée, car la caisse régionale doit entériner l'avis de la caisse locale.

**JUSQU'AU BOUT, CONTINUONS L'ACTION**

SYNDICAT FDSEA PIERRIC  
PAYSANS TRAVAILLEURS



# PAS DE TAXE SUR LE LAIT!...

Depuis plusieurs mois les paysans se battent sous des formes différentes pour refuser cette taxe dite de co-responsabilité.

En Loire Atlantique, une pétition de refus de prélèvement de cette taxe a été signée par une grande majorité de producteurs de lait.

Depuis, devant toutes les laiteries du département, des rassemblements ont eu lieu pour imposer à ces laiteries de ne pas prélever cette taxe.

Résultats obtenus sur le département : aucune laiterie ne prélèvera sur les paies de lait de novembre et décembre.

Au niveau de la France et de l'Ouest en particulier la lutte est plus ou moins dure mais le refus de la taxe est aussi net. Alors comment poursuivre l'action?

Au niveau P.T. nous apprenons que certaines Fédérations de l'Ouest envisagent une manifestation d'ampleur nationale à Vannes le 11 janvier;

Aussitôt nous prenons contact par un représentant du collectif national pour associer à cette manifestation.

Nous souhaitons une rencontre avec des représentants de ces Fédérations pour définir avec eux comment nous pourrions être associé à cette manifestation étant entendu que comme préalable nous aurions demandé 2 choses

- Appeler en tant que P.T. à la manifestation
- prendre la parole pendant le meeting.

Voici les réponses que nous avons obtenues de Loire-Atlantique:

- Il n'est pas question que PT s'associe en tant qu'organisation car le Morbihan et le Finistère n'accepteront jamais, par contre on trouverait anormal que vous n'y soyez pas en tant que producteurs mais uniquement à l'appel des 3 Fédérations organisatrices etc.....

du président du Morbihan:

- refus encore plus catégorique sur toute la ligne avec en plus des réflexions du style: si vous appelez ça fera 500 manifestants de plus mais 1500 en moins.

Suite à ces réponses, une journée rassemblant le grand ouest au niveau PT (Bretagne, Pays de Loire- Basse Normandie- Poitou - Charentes) est organisée à Rennes.

Au cours de cette rencontre, nous avons reprécisé nos objectifs par rapport à la lutte sur la taxe et nous avons à prendre la décision sur quelle attitude avoir le 11 janvier.

Après un tour d'horizon précis sur les départements nous avons décidé que PT n'appellerait à cette manifestation et demandait à ses adhérents de ne pas y participer.

Nous savons que cette décision importante aura des répercussions en chaîne mais comment pouvons-nous aller jusqu'à nous mettre à genoux devant ces Fédérations (dites de gauche) pour obtenir qu'elles nous acceptent à côté d'elles; alors nous avons dit non!

Dans les jours qui viennent un dossier plus complet sur ces événements; sur les conséquences de la taxe et sur les perspectives de lutte sera diffusé sur le département.

Mais n'attendons pas tout pour nous organiser et prévoir comment continuer la lutte.

Signé: un PT présent à la journée de Rennes

## • LA GUEULE OUVERTE COMBAT NON-VIOLENT.

propose une première série de week-ends:

- Les 14 et 15 janvier : SOLAIRE

Les possibilités de l'énergie solaire. Les problèmes techniques, ceux de l'habitat solaire. Les enjeux politiques.

- les 21 et 22 janvier: ARMÉE

Des analyses de l'armée, de la militarisation de la société. Le nucléaire et la gauche. Une autre défense? Comment

au Centre de rencontre LES CIRCAUDS  
OYE 7L6LO Saaint Julien de Civry •

# Exploitation ... agricole

Comment prospère la famille Guichard, marchand de vaches à Plessé.

Pendant 18 ans, ils exploitent une famille d'ouvriers agricoles travaillant tous, même les enfants en bas âge, pour un salaire de misère.

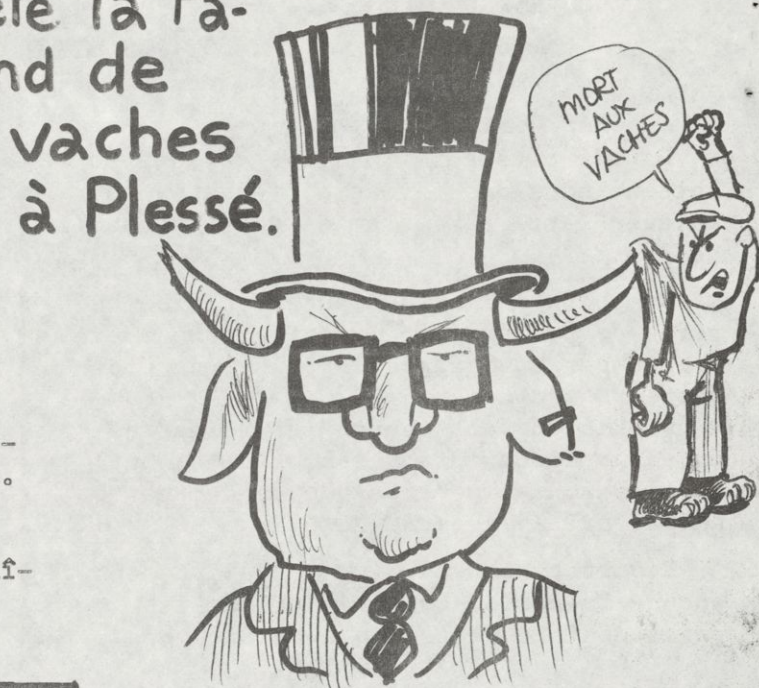
Ensuite vient un gars de la Mayenne expédié en 8 mois, puis un gars du coin qui y est resté trois ans, travaillant 60 H par semaine sans même toucher le SMIC. Que cet ouvrier se défende et réclame le paiement de ses heures supplémentaires, cela ne plait pas à ces "honnêtes" commerçants. Il leur faut inventer une histoire de vol de patates, de vieux vélos, d'un chien, d'une pelle et d'une pioche, pour les traîner en justice afin de les faire taire. L'issue de ce procès sur "les vols" a abouti à une relaxe au bénéfice du doute.

## on ne se désavoue quand même pas entre notables

Après conciliation négative, concernant le paiement des heures supplémentaires, une procédure est engagée, et le procès aura lieu le 17 janvier 78 à St Nazaire.

Ensuite, ils embauchent un jeune ménage morbihannais. Après 6 mois de travail, la femme qui faisait 7H de travail par jour n'a toujours perçu aucun salaire. Quand à l'homme, il a reçu des bulletins de salaire bidons où encore une fois les heures supplémentaires étaient oubliées.

Après plainte à l'inspection des lois sociales, et rencontre de la CFDT avec GUICHARD et compagnie, aucun accord n'est trouvé sur le paiement du travail de Thérèse, ni les heures supplémentaires de Raymond.



Mais GUICHARD ne désarme pas. Le 14 dec. avec l'aide de l'huissier PINSON de Pont-château, et le 16 dec. avec l'aide des flics de St Gildas, ils somment Thérèse et Raymond de déguerpir sous 24 H (alors que la convention collective prévoit 1 mois de préavis pour le travail et 3 mois pour le logement). Suite à cela, ils restent dans les habitations, tout en cessant leur travail. Ensuite, ils sont assignés en référé le 3 jan. à St Nazaire. 100 personnes sont présentes. Le verdict communiqué le 6 jan. reconnaît à Thérèse et Raymond le droit d'occuper le logement jusqu'au 20 mars.. Mais la justice reconnaît les chefs d'accusation fournies par GUICHARD concernant les soit-disant fautes professionnelles pour justifier la sommation de déguerpir.

Devant le refus de la justice à assurer le droit des travailleurs, nous continuons à les soutenir.

Comité de Soutien FDSEA, PT, CFDT

semaine

# ar falz

## L'ECOLE en breton

Conscient de ce qu'il n'y avait plus rien à attendre du centralisme de l'Etat français pour sauver leur langue et leur culture, des parents bretons ont décidé de prendre leur responsabilité en assumant eux-mêmes l'éducation de leurs enfants.

Des parents ont créé l'association DIWAN qui veut dire germe, dont le but dans un premier temps est la mise en place de maternelle en langue bretonne.

DIWAN est une fédération où les écoles sont entièrement gérées par les parents et les éducateurs. Afin qu'il n'y ait pas de ségrégation sociale l'école est entièrement gratuite. Mais DIWAN n'ayant encore aucune aide officielle, le financement en est assuré par des dons, des souscriptions et l'organisation de spectacles.

1 Pour soutenir l'action de DIWAN à Nantes et permettre d'y ouvrir une classe prochainement, une association s'est constituée ce mois-ci sous le nom de "Evid Diwan" (Pour Diwan)

Nous invitons les personnes et les parents intéressés à venir à la réunion qui aura lieu le 11 janvier à 20 h 30, au Centre Nantais de Culture Celtique 52, rue du Marchix.

Vous pouvez prendre contact avec le secrétaire de l'association Yvette Leroy 3, rue Richelieu Nantes auquel vous pourrez envoyer dès maintenant notre soutien financier. ■

## folk au marché

Le Groupe La Grabotte (ex Malpeste) animera le marché biologique de Saint Jean de Boiseau le samedi matin 14 janvier (erreur dernier numéro)

Musique traditionnelle de Vendée, Poitou, Limousin



Cette année encore le Mouvement "Ar-Falz" organise une semaine culturelle à Nantes et dans l'agglomération

Cette semaine se veut pour la promotion de la Culture bretonne en Pays - Nantais.

Devant le succès de participation quelque peu flatteur de l'an dernier, les rencontres et spectacles seront éclatés entre Nantes, Orvault et St Herblain, pour permettre au maximum de personnes d'y assister.

En voici le détail:

MARDI 17 JANVIER : 20 H 30

### "Nos Rivières en Danger"

au Centre Jean-Macé F.A.L. 90 R. Préfet Bounefoy Nantes

Il s'agit d'un montage diapos réalisé par Y.Y. Kermarrec et Y. HUCHET de l'A.P.P.S.B. (Association qui milite pour sa protection et la sauvegarde des rivières bretonnes.)

Un débat suivra cette projection avec Kermarrec et Huchet et permettra sans nul doute de relier leur expérience avec ce qui se passe en Loire-Atlantique avec les Bords de l'Erdre, l'aménagement Gesvres à la Chapelle s/Erdre et les actions entreprises en ce qui concerne la Sèvre-Nantaise

MERCREDI 18 JANVIER:

■ 15 h : au Siège du Centre Nantais de Culture Celtique 52, rue du Marchix 44000 Nantes  
Table ronde sur le thème:

"La Matière Bretonne dans l'Ecole"

■ 20H30 : Théâtre au Centre Social et Culturel du Sillon de Bretagne à St Herblain - 44800

" Une autre Fois dans l'Ouest "

il s'agit de la création théâtrale collective sur le tourisme en Bretagne, par les auteurs de "Presqu'île à Vençre".

Un spectacle à ne pas manquer, cette pièce sera présentée pour l'une des premières fois sur l'agglomération nantaise.



JEUDI 19 JANVIER: 20 H 30

■ "Poésie bretonne d'aujourd'hui"

au Centre Social- et Culturel du Sillon de Bretagne à St Herblain  
Soirée avec des poètes bretons:

- Y. Le Men
- Y. Gosson etc....

VENDREDI 20 JANVIER: 20 H 30

■ Soirée musicale

avec Youenn GWERNIG  
et le groupe musical "Ex"  
au Foyer du Jeune - Travailleur.  
Bld. Vincent Yache  
44000 Nantes



SAMEDI 21 JANVIER: 21 H

■ Fest - Noz "AR FALZ"

au Bourg d'Orvault, salle de la Fréhaudière avec les Trouzorien Ar Ster, les Binieux du Pays-Nantais le Père Jean, un couple de sonneurs de la montagne, des jeunes sonneurs, etc.....

"Ar Falz" possède aussi une branche pédagogique qui édite:

- une revue: "Skol-Vreizli" (l'Ecole Bretonne)
- des manuels: Histoire de la Bretagne Tl et Té
- Géographie de la Bretagne....

qui seront en vente à une table de presse lors de chaque rencontre.

Correspondant A.P.L.

musique populaire  
**concert de LOUISIANE**

Concert Fac de Droit

Mardi 17 janvier 20 H 30  
Formation de Clifton Chenier  
and  
his Red-Hot Louisiana Band

Blues Cajun Rock Musette

organisé par Cercle Nantais du Jazz et la Pibolle

Prix 20F

location

- LAJARTE
- FUZZ disques
- CROUS.



# "LA HUNE... C'EST DIFFICILE"

(Extraits)

Michel Brugvin un des journalistes tire un bilan de l'expérience de la Hune (extraits).

(...) Je me limiterai à ce que je crois être la cause essentielle et profonde de la crise : la difficulté d'inventer un lien nouveau entre un journal et ses lecteurs. (...)

Les journalistes se sont sentis mal à l'aise. Ils craignaient que le journal ne leur échappe. Ils se sentaient engagés dans un projet qui ne correspondait pas à ce qu'ils voulaient : un journal de militants plutôt que de professionnels ; un journal où l'information serait minimisée par rapport aux propos cherchant à élarger le sens les événements.

Les autres disaient : "on ne comprend pas. On était bien d'accord que le journal serait un instrument politique régional au service des forces populaires. On a respecté le contrat" (...)

## DÉPROFESSIONALISER ?

Quel lien établir pratiquement entre les journalistes et... les autres : militants, collaborateurs occasionnels, ou tout simplement les lecteurs considérés autrement que comme des consommateurs passifs ? (...)

Ce sont d'abord, pour employer les grands mots, des difficultés objectives et non la faute de tel ou tel. Peut-être a-t-on commis l'erreur de chaque côté d'agir comme s'il y avait une vérité aujourd'hui dans ce domaine.

Ne fallait-il pas croire davantage aux lentes maturations dans la pratique qu'aux formules sans contradictions, quasiment magiques ?

Mais n'en est-il pas de l'information comme de la Médecine ou de l'École, selon IVAN ILLICH : il faudrait tuer les médecins, et détruire l'école. Il faudrait "déprofessionnaliser".

Comme but ultime, oui. Mais larguer

tout de suite son métier, ce serait encore pire. Ce serait laisser le champ libre aux professionnels les plus obtus, les plus liés à l'idéologie des classes dominantes.

En attendant, il faut bien tenir les deux bouts de la chaîne. Et la solution aura toujours quelque chose de boiteux (...)

- à Nantes, le 26 décembre 1977 -

## - ANNEXE -

### « NE PAS TUER... .. LES JOURNALISTES »

Intervention préparée pour le colloque "INFORMATION" organisé par la CFDT (Paris les 9 et 10 décembre 1977)

"Plusieurs interventions ont mis en cause cet après-midi le rôle des journalistes. Elles venaient surtout de syndicalistes ouvriers.

En riposte, Jean Pierre DUMONT du "Monde" et pour l'Association des Journalistes Sociaux, implore avec vigueur la possibilité pour les professionnels de travailler en toute liberté et indépendance.

Il se fait aussitôt écharper, et d'abord par le représentant du Syndicat de la Magistrature, à qui ça rappelle un peu trop le mythe du magistrat indépendant.

#### BRISER UNE CERTAINE IMAGE DE MARQUE

C'est vrai, il faut remettre en question réellement et profondément une certaine image de marque du journaliste.

Au nom de quoi, au nom de qui les journalistes auraient-ils le droit de fabriquer l'information - et pire - seraient les seuls à pouvoir le faire ?

Aujourd'hui, et plus encore demain, dans une période de transition au socialisme, il ne s'agit sûrement pas de donner à un groupe de spécialistes le pouvoir sur l'information confisqué aux patrons. ...

En 1975, au PORTUGAL, il y a eu "REPUBLICA". C'était merveilleux.

Mais comment ne pas voir les limites de ce journal sans patron : que les journalistes partagent le pouvoir avec les

ouvriers du livre, ça ne règle pas la question.

Quelle question ?

Celle de voir comment les professionnels pourront insérer leur action dans celle plus large du mouvement des travailleurs pour leur libération, dans tous les domaines.

Y compris celui de... l'information.

Le but ultime serait que chaque groupe, chaque citoyen puisse écrire, parler, informer, s'exprimer.

MAIS NE PAS TUER LES JOURNALISTES

Le but ultime oui. Mais en attendant et dans ce sens, les journalistes ont encore une fonction à remplir aujourd'hui et demain si l'on voit s'amorcer une transformation plus profonde des rapports sociaux. (ooo)

M. B.

Je vous écris pour vous signaler un petit fait qui se renouvelle malheureusement assez souvent.

En face de la station essence de Casino, les fascistes avaient écrit des mots d'ordre racistes.

Le PCMLF avait rayé ça et écrit : français-immigrés une seule classe ouvrière, et contre les mesures Stoléru.

Où pensez-vous que le P. S. a callé ses affiches ? Eh bien c'est pas chouette pour les immigrés, mais ils ont callé sur les mots d'ordre antiracistes.

- un lecteur -

ENCORE

LES COLLEURS  
FOUS  
DU  
P.S.

Ben les gars...

Quand même !